FSF ssp vaud sud

Résolution adressée au Conseil d'État

Coupes budgétaires : STOP au saccage des services publics et parapublics !

L'Assemblée générale (AG) des personnels de l'Ecole professionnelle de Montreux (EPM) s'est réunie pour discuter de la politique financière du Conseil d'État, des coupes et des mesures prises à l'encontre des services publics et parapublics, parmi lesquelles des mesures directes à l'encontre des salarié·es (« contribution de crise »). L'AG prépare ainsi la mobilisation qui s'impose.

L'AG constate que :

- Si le Conseil d'État a annoncé 369 millions de déficits, le canton est cependant loin de se retrouver sur la paille : il possède des milliards de fortune et ses dettes sont dérisoires. Par ailleurs, 18 années (!) d'excédents à hauteur d'en moyenne 600 millions par an, soit une somme de près de 11 milliards, s'est accumulée.
- Les comptes déficitaires pour cette année sont d'abord le résultat d'une politique fiscale ravageuse, en place depuis de nombreuses années, au profit des plus riches. Les baisses d'impôts des 12 dernières années équivalent à une baisse de recette de pas moins de 740 millions. La baisse d'impôts de 7% votée en décembre par le Parlement vaudois ne fera que dégrader encore violemment la situation. À cela s'ajoutent les centaines de millions de francs offerts aux contribuables les plus riches en raison de la mauvaise application délibérée du bouclier fiscal depuis 12 ans (qui sont estimés entre 500 millions et plus d'un milliard de francs).
- Le frein à l'endettement est un carcan qui a pour but de limiter arbitrairement les dépenses publiques nécessaires au fonctionnement du service public et des secteurs parapublics.

La situation dans les services publics et parapublics est déjà très tendue: sous-effectifs en personnels, bas salaires dans certains domaines du secteur public et plus largement encore du parapublic, précarité accrue, manque de moyens partout, couplé à une gestion de plus en plus autoritaire. Les coupes en cours pour 2025 et celles à venir pour 2026, particulièrement brutales, mettraient à sac l'ensemble des services à la population. Les conditions de travail, de rémunération et de retraite des salarié·es des services publics et parapublics sont gravement menacées. Le Conseil d'État prévoit notamment une « contribution du crise » de 0,8% sur les salaires dès le 1er franc!

Ces attaques frapperont encore plus profondément les bas salaires et tout particulièrement de très nombreuses femmes.

Dès lors, et forte de ces constats, l'AG de l'Ecole professionnelle de Montreux (EPM) exige la suppression des coupes et :

- L'annulation de toutes les mesures d'économies déjà prises et des mesures prévues dans le budget 2026 et le rétablissement des budgets précédents, indexés aux véritables besoins des services publics et parapublics.
- La tenue des engagements pris envers les salarié·es et, en particulier, le maintien du financement des mesures déjà décidées mais brutalement remises en cause par l'entrée en vigueur du « plan d'assainissement »
- L'ouverture de négociations en vue d'allouer les moyens nécessaires et d'élaborer des mesures permettant de garantir un service de qualité à la population et donc d'assurer des conditions de travail, de salaire et de statut du personnel à la hauteur de sa mission
- L'ouverture de négociations sur les revendications concernant l'égalité femmes – hommes dans les services publics et parapublics (demandées depuis 2019)

Par ailleurs, elle exige aussi l'arrêt immédiat des baisses d'impôts au profit des contribuables les plus riches et la suppression du frein à l'endettement. Elle demande l'abandon de la politique des caisses vides et des coupes.

L'AG est déterminée à se mobiliser pour que ses revendications aboutissent.
Elle se rendra en masse à la manifestation unitaire du 2 octobre organisée par les syndicats et appelle l'ensemble des salarié·es des services publics et parapublics ainsi que la population à s'y rendre.
Dans le cas où le Conseil d'État restait néanmoins sourd à nos demandes, notre AG est décidée à poursuivre et à intensifier sa mobilisation et à recourir à tous les moyens de lutte qu'elle estime nécessaires, y compris la grève, une fois l'acte de non-conciliation délivré.

Clarens, le 29 septembre 2025

Résolution adoptée (à l'unanimité / [redacted]

FSF ssp vaud sud

Résolution adressée au Conseil d'État

Bref mode d'emploi pour l'envoi

À envoyer à :

Madame Christelle Luisier, Présidente du Conseil d'État
Place du Château 1
1014 Lausanne
christelle.luisier@vd.ch

Mettre en copie les trois organisations syndicales :

vaud@ssp-vpod.ch
fsf@fsf-vd.ch
info@sud-vd.ch

Madame La Présidente du Conseil d'État,

Vous trouverez en document joint une résolution adoptée (à l'unanimité / [redacted] par l'AG du personnel de l'Ecole professionnelle de Montreux (EPM) concernant vos choix de politique budgétaire.

En vous souhaitant bonne réception du document, nous vous prions de recevoir, Madame La Présidente du Conseil d'État, nos meilleures salutations.

Pour le personnel d'ores et déjà mobilisé de l'Ecole professionnelle de Montreux (EPM)

Signatures : pour l'assemblée du personnel

Copies à :
- SSP Vaud
- FSF
- SUD